



HAL
open science

Vêtements

Luc Renault

► **To cite this version:**

Luc Renault. Vêtements. Dumézil, Bruno. Les Barbares, PUF, pp.1362–1369, 2016, 978-2-13-074985-1. hal-02002319

HAL Id: hal-02002319

<https://hal.science/hal-02002319>

Submitted on 31 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VÊTEMENTS

Le vêtement barbare est ici envisagé non selon l'appartenance ethnique mais selon quatre grandes catégories qui le distinguent du vêtement grec et romain aux yeux des auteurs anciens. Un premier aperçu de son exceptionnelle richesse est ainsi offert (aucune synthèse d'envergure n'existe à ce jour) tout en abordant la question des rapports contradictoires qu'entretiennent les cités méditerranéennes avec l'*habitus barbarus*. Quant au vêtement féminin, il reste le parent pauvre de cette notice, à la fois par effet de source et par manque d'études dédiées.

Nudité

Dans les représentations gréco-romaines des barbares, la nudité totale ou partielle peut tout autant signaler le dénuement (Tacite, *Germ.* 17, 1), la sauvagerie (P. Mela, *Chor.* I, 47 ; III, 26 ; III, 75), le dépouillement du vaincu (Xénophon, *Agésilas* I, 28 ; statue du Galate mourant ; art triomphal romain), que l'intrépidité au combat (Polybe, II, 28, 8 ; Diodore, V, 30, 3 ; Tacite, *Germ.* 4 ; sarcophage Ludovisi). Elle peut aussi caractériser la capacité à affronter les rigueurs du climat (César, *Bell. Gall.* IV, 1, 10) ou à mettre en pratique une forme d'ascèse (gymnosophistes). La nudité n'est pourtant pas un état systématiquement associé aux barbares, au contraire. Éprouvant de la honte à être vus nus (Hérodote, I, 10 ; Platon, *Rép.* 452c), les barbares sont nécessairement habillés, voire même davantage que les Grecs qui, eux, ont fait de la nudité

une valeur, au gymnase et sur le champ de bataille. Sur un petit côté du sarcophage dit d'Alexandre (Sidon, fin du IV^e siècle av. J.-C.), le sculpteur s'est ainsi plu à opposer la nudité musculeuse des combattants macédoniens au costume bariolé et multiple des Perses.

Peaux et fourrures

Grecs et Romains associent volontiers le port de peaux et de fourrures au vêtement non civilisé : celui des Ménades et des satyres ; celui des travailleurs rustiques ; celui, enfin, des barbares de toute origine, comme l'illustre la description faite par Hérodote (VII, 67 et 70) de la gigantesque armée de Xerxès où combattent Caspiens et Pactyes en manteaux de fourrure, Éthiopiens arborant peaux de panthères, peaux de lions et coiffures en dépouilles de chevaux. Tous n'ont cependant pas aussi fière allure : selon Ammien Marcellin (XXXI, 2, 5-6), la garde-robe du cavalier Hun n'est composée que d'une tunique de lin crasseuse et fatiguée, d'une pelisse faite d'un *patchwork* de peaux de souris, d'un bonnet de cuir et de guêtres en poil de chevreau. Depuis l'époque républicaine, les Latins désignent par un terme spécifique, sans doute étranger, *reno*, la courte tunique de peau à poils longs portée en Gaule et en Germanie comme protection contre la pluie (Isidore, *Etym.* XIX, 23, 4 ; Benveniste, 1964 : ce mot n'a rien à voir avec le renne). Un vêtement de mouton analogue, porté en Sardaigne (Élien, *Hist. anim.* XVI, 34), est appelé *mastruca* (Isidore, *Etym.* XIX, 23, 5). À noter que le terme *pellis* (peau) et ses dérivés posent problème à l'historien du costume qui ne sait pas toujours s'il a affaire à des cuirs lisses ou à des fourrures. L'iconographie peut elle aussi induire en erreur, sachant qu'on tissait des lainages pelucheux imitant la fourrure (Strabon, V, 1, 12).

Contrairement à ce que suggèrent textes anciens (César, *Bell. Gall.* IV, 1, 10 ; VI, 21, 5) et stéréotypes iconographiques (arc de Carpentras), vivre nu sous d'épaisses toisons n'a jamais été la norme, pas plus en Asie qu'au nord de l'Europe. Depuis longtemps, les élites de l'âge du fer font travailler d'habiles tisserands (textiles de Hochdorf). Chez les Germains de Tacite (ch. 17), cuirs et fourrures ne constituent qu'une partie de la garde-robe. De leur côté, Grecs et

Romains, tout en considérant le vêtement textile comme supérieur en dignité (Myron de Priène *ap.* Athénée, XIV, 657d : à Sparte les hilotes ont l'obligation de se vêtir de peaux), savent apprécier les articles de pelleterie : l'égide d'Athéna, affirme Hérodote (IV, 189), a été façonnée sur le modèle des plastrons en peau de chèvre portés par les femmes de Libye ; dans la Rome républicaine, les *pelles* font partie, avec les diadèmes, bracelets, colliers et chaînettes, des luxueuses parures féminines visées par Caton (*Orig.*, VII, fr. 9) ; sous le règne de Galère, un soldat romain participant au pillage du camp de Narsès « ayant trouvé un petit sac parthe contenant des perles, jeta ces bijoux par ignorance et s'en alla en se contentant du seul éclat du cuir » (Ammien Marcellin, XXII, 4, 8, trad. J. Fontaine).

Les vêtements de peau apparaissent également dans l'armée romaine qui est à la fois grande consommatrice de cuir (sacs, outres, tentes, cuirasses, pièces de harnachement) et point de contact privilégié avec les barbares (qu'elle combat et qu'elle intègre). Vélites et porte-enseignes couvrent leurs casques de peaux de loup ou d'ours (Polybe, *Hist.* VI 22, 3 ; Végèce, *De re mil.* II, 16) ; on fait porter aux soldats des bonnets pannoniens de peau (Végèce, *ibid.* I, 20). À la fin de l'Antiquité, le port des vêtements de fourrure, sans jamais se généraliser, est attesté à l'occasion chez les soldats (colonne d'Arcadius), les officiers (Synésios, *De reg.* 20, 1), voire les plus hauts dignitaires de l'Empire (Claudien, *In Ruf.* II, 79-85), qu'ils soient ou non d'origine barbare. S'afficher de la sorte au cœur de l'espace civique pose problème aux autorités qui interdisent en 416 les *indumenta pellium* dans la ville de Rome (*CTh* XIV, 10, 4). La question de savoir si cette interdiction est due au fait que les *pelles* évoquent l'*habitus barbarus* ou seulement l'*habitus militaris* reste débattue.

Vêtements coupés et ajustés

Le vêtement drapé des Grecs et des Romains fait finalement exception à l'échelle de l'Eurasie où, depuis les steppes d'Asie centrale (homme de Cherchen, bassin du Tarim, c. 1000 av. J.-C.) jusqu'en Europe du Nord (tourbière de Thorsberg), en passant par la Perse et le pourtour de la mer Noire (vêtement scythe), bras et jambes sont enfilés dans des vêtements taillés, ajustés et cousus.

Le gradient climatique joue certainement un rôle : en Afrique du Nord, dans le Levant, en Arabie, les jambes sont plutôt nues, les bras dégagés, la robe flottante. Mais il faut aussi tenir compte des discours et des représentations qui, à Athènes aussi bien qu'à Rome, rejettent les formes vestimentaires renvoyant aux groupes sociaux et/ou ethniques avec lesquels une partie de l'élite refuse d'être associée. Parfois sans résultat : au cours de l'époque impériale, la tunique romaine se « pérégrinise » graduellement et inéluctablement : à l'image du vêtement oriental et septentrional, des demi-manches, puis des manches complètes, lui sont ajoutées, et son décor, tissé dans la trame (*clavi*) ou rapporté (*segmenta, orbiculi*), se surcharge (mosaïques de Piazza Armerina).

D'autres éléments de costume sont plus efficacement rejetés à la marge : c'est le cas des pantalons (*anaxyrides, bracae*) portés par les Gaulois de l'époque de Posidonios (Diodore, V, 30, 1 ; Strabon, IV, 4, 3), mais surtout par les Perses, les Scythes, les Parthes et une frange importante de la bourgeoisie palmyrénienne (de hautes jambières richement décorées sont même parfois portées par-dessus les amples pantalons parthes et palmyréniens). Cette pièce de vêtement très ancienne est attestée en Asie centrale dès le XII^e siècle av. J.-C. : on l'assemble à partir de pièces tissées en laine à la mesure (il n'y a pas de découpe) avec leur décor géométrique, et on la dote d'un entre-jambe destiné à assurer le confort du cavalier. Sur les reliefs de l'escalier de l'Apadāna (Persépolis, c. 500 av. J.-C.) le pantalon fait partie des offrandes vestimentaires apportées au roi par trois délégations de tributaires (Mèdes, Cappadociens et Scythes) et il y est porté, rentré dans de hautes bottes, par les Ariens et les Bactriens. Il intègre progressivement le vêtement de cour (Xénophon, *Anab.* I, 5, 8 ; *Cyr.* VIII, 3, 13) jusqu'à être fièrement arboré par les rois et les seigneurs sassanides sous sa forme bouffante, soyeuse, multicolore et festonnée (reliefs pariétaux de Naqsh-e Rostam, Taq-e Bostan). Lorsque Alexandre le Grand, nouveau maître de l'Asie, entreprend de persianiser son vêtement, il prend cependant soin de bannir de sa nouvelle garde-robe les *anaxyrides* et le *kandys* (voir plus bas), trop connotés (Diodore, XVII, 77, 5 ; Plutarque, *Alex.* 45, 2).

Les Romains se gardent bien, eux aussi, d'enfiler les pantalons multicolores dont ils habillent Attis, Mithra ou les rois Mages

(mosaïques de Santa Maria Maggiore). Au début du II^e siècle, les soldats romains représentés sur la colonne Trajane ne portent sous leur tunique qu'une sorte de caleçon long qui s'arrête en-dessous du genou, une pièce de vêtement que saint Jérôme (*Ep.* 64, 10) appelle indifféremment *feminalia*, *bracae* ou *periskelides*. Ce collant prend de la longueur aux siècles suivants jusqu'à envelopper tout le mollet et même le pied. Il est porté par les aristocrates (tombe de Silistra, IV^e siècle ; Jean le Lydien, *De mag.* VI, 17, 3) voire par l'empereur monté à cheval (Arc de Constantin, *missorium* de Kertch). Deux lois de 397 et 399 exigent, sans nommer les barbares, que le préfet de Rome fasse interdire l'usage des *bracae* et des *tzangae* (bottes en cuir) à l'intérieur de la ville (*CTh* XIV, 10, 2-3). Elles peuvent être mises en rapport avec d'autres directives de la fin du IV^e siècle (par ex. *CTh* XIV, 10, 1 : interdiction de la chlamyde pour les sénateurs) visant à réduire la pression croissante exercée par l'armée sur les élites civiles. Ce serait donc le vêtement militaire, et non le vêtement barbare, que les empereurs auraient souhaité chasser de la cité. Pourtant, lorsqu'au début du VI^e siècle les factions de Constantinople se font remarquer par des coiffures recherchées et un costume tapageur, c'est en se référant explicitement aux barbares qu'on discrédite leur exubérance : leurs coiffures ressemblent à celles des Perses, des Huns et des Massagètes ; quant à leurs épaulières, leurs pantalons et leurs chaussures, on les considère comme « hunniques » (Procopé, *Hist. secr.* VII, 8-18).

Un autre vêtement trop barbare pour avoir été porté par Alexandre est le *kandys*, ce manteau à manches souvent non enfilées (ou même postiches) que l'on jette sur ses épaules par-dessus sa tunique. Ancien et répandu (manteau en cuir de Katanda, Altaï, IV^e siècle av. J.-C.), utilisé jusqu'au début du XX^e siècle, il est en Perse tout entier teint de pourpre véritable lorsqu'il est porté par le roi (Xénophon, *Cyr.* VIII, 3, 13 ; Pollux, *Onom.*, VII, 58). À partir de la fin du V^e siècle av. J.-C. et pendant une partie du IV^e siècle, il est attesté comme accessoire vestimentaire de luxe du costume féminin grec, sans toutefois parvenir à s'imposer. Dans les représentations de la fin de l'Antiquité, le *kandys* en fourrure reste, avec les pantalons et la barbe, un marqueur traditionnel de barbarie (base de l'obélisque de Théodose ; diptyque Carrand).

Bigarrure et parures

Le vêtement barbare déconcerte davantage les Grecs et les Romains par ses excès que par ses manques. Le goût pour les décors intriqués et les riches parures constitue un des symptômes de l'*hybris*, cette névrose des puissants où luxe, amolissement et dévirilisation mènent tout droit à la tyrannie. On produit en Gaule des tuniques et des sayons à carreaux multicolores (Diodore, V, 30, 1 ; tourbière de Thorsberg). Mais ce sont les royaumes orientaux qui sont classiquement pointés du doigt : l'ornement vestimentaire est, de fait, cultivé à un très haut degré par les rois et les courtisans perses, indiens, parthes et syriens, mais aussi, à concurrence de leurs moyens, par les princes et les chefs nomades des steppes : lainages et soieries de couleur, galons et tapisseries à motifs et à figures, feutres découpés, brocards, pourpres, maroquins, fourrures fines, bractées, sequins, perles et gemmes composent et enrichissent les étoffes, à quoi s'ajoutent les armes décorées (voire décoratives) et les différents bijoux que l'on peut porter au cou, aux bras, aux oreilles ou sur la coiffure. En témoignent l'iconographie et le mobilier funéraire scythes d'Europe et d'Asie centrale (culture de Pazyryk), l'iconographie achéménide et sassanide, les peintures de Doura-Europos, la statuaire de Palmyre et d'Hatra. Ces foyers orientaux jouent un rôle certain dans les transformations qui affectent le vêtement méditerranéen à la fin de l'Antiquité. En retour, des textiles à motifs hellénistiques en viennent à être imités par des ateliers parthes (à Hatra), voire exportés jusque dans le bassin du Tarim (homme de Yingpan, III^e-IV^e siècle de notre ère).

Dans l'Athènes classique, où la *poikilia* (bigarrure, excès de décor et de couleurs) fascine autant qu'elle inquiète, on plébiscite un vêtement sobre et neutre, en rupture à la fois avec le monde archaïque, les ambitions aristocratiques et les ennemis barbares, et en réservant le costume bariolé aux dieux et à certains protagonistes des fêtes publiques. À Rome, une même logique conduit censeurs et princes à limiter le luxe et le décor du vêtement. Mais la pompe triomphale des *imperatores*, avide d'ornements, constitue un domaine sur lequel le contrôle civique a de plus en plus de mal à s'exercer.

À la fin du iv^e siècle de notre ère, l'*Histoire Auguste* déploie tout un arsenal rhétorique, satirique et terminologique pour disqualifier l'excès de luxe et de raffinement qui caractérise le vêtement impérial de l'époque.

Les riches et nombreux accessoires de parure (fibules, torques, bracelets, plaques et boucles de ceinture à décor cloisonné) retrouvés aux frontières rhénane et danubienne dans les tombes de la fin de l'Antiquité témoignent-ils d'un goût spécifiquement barbare pour le clinquant qui aurait progressivement contaminé l'Empire finissant avant de s'enraciner dans les royaumes du haut Moyen Âge ? Cet ancien schéma interprétatif a été remis en question. Même si le port de torques et de bracelets a bien été le fait des Celtes, des Scythes et des Perses de l'époque classique (Hérodote, VIII, 113 ; mosaïque dite d'Alexandre à Pompéi), ces ornements sont déjà bien acclimatés à l'époque tardive dans le monde romain, en tant que récompenses militaires en particulier (Végèce, *De re mil.* II, 7 ; Ambroise, *De ob. Val.* 68, 9). Des torques d'or et d'autres ornements peuvent même être procurés aux alliés barbares par le trésor impérial (Zosime, IV, 40, 8). Le torque fait aussi partie de la livrée des pages de luxe (tombe de Silistra ; Ambroise, *Ep.* 15 (69), 7), de celle des gardes du corps de l'empereur et des hauts fonctionnaires (*missorium* et base de l'obélisque de Théodose). Les bracelets à extrémités évasées, habituellement considérés comme spécifiquement germaniques, sont en fait attestés ailleurs dans le monde romain (en Syrie et en Cilicie).

Conclusion

La spécificité du vêtement barbare perd de sa pertinence à la fin de l'Antiquité. Aux périphéries de l'Empire comme dans ses principaux centres, on voit se généraliser les formes ajustées, cousues et ornementées ; se multiplier les étoffes et les matières ; étinceler les agrafes, les bractées, les appliques de ceintures et les armes. Les vieilles digues somptuaires cèdent devant l'intense compétition à laquelle se livrent les élites, qu'elles soient étrangères ou d'ancienne souche. Avec pour conséquence une passion partagée pour des formes d'affichage personnel démonstratives et polychromes,

comme en témoigne la lettre qu'adresse Sidoine Apollinaire à son ami Domnicius pour lui décrire le costume, la parure et l'équipage somptueux du jeune prince Sigismer, « *quae tibi pulchra sunt* » (*Ep.* IV, 20).

► BECK U., WAGNER M. *et al.*, « The Invention of Trousers and Its Likely Affiliation with Horseback Riding and Mobility : A Case Study of Late 2nd Millennium BC Finds from Turfan in Eastern Central Asia », *Quaternary International*, vol. 348, 2014, p. 224-235. – KNAUER E. R., « Le vêtement des nomades eurasiatiques et sa postérité », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, vol. 143, n° 4, 1999, p. 1141-1187. – LIEBESCHUETZ W., « *Habitus Barbarus* : Did Barbarians Look Different From Romans ? », dans P. Porena & Y. Rivière (dir.), *Expropriations et confiscations dans les royaumes barbares : une approche régionale*, Rome, École française de Rome, 2013, p. 13-28. – ROTHE U., « Clothing in the Middle Danube provinces. The garments, their origins and their distribution », *Jahreshefte des Österreichischen archäologischen Institutes in Wien*, vol. 81, 2012, p. 137-231. – RUMMEL P. von, *Habitus barbarus : Kleidung und Repräsentation spätantiker Eliten im 4. und 5. Jahrhundert*, Berlin/New York, De Gruyter, 2007. – SEYRIG H., « Armes et costumes iraniens de Palmyre », *Syria*, vol. 18, n° 1, 1937, p. 4-31.

LUC RENAUT

→ Iconographie grecque ; Iconographie romaine.